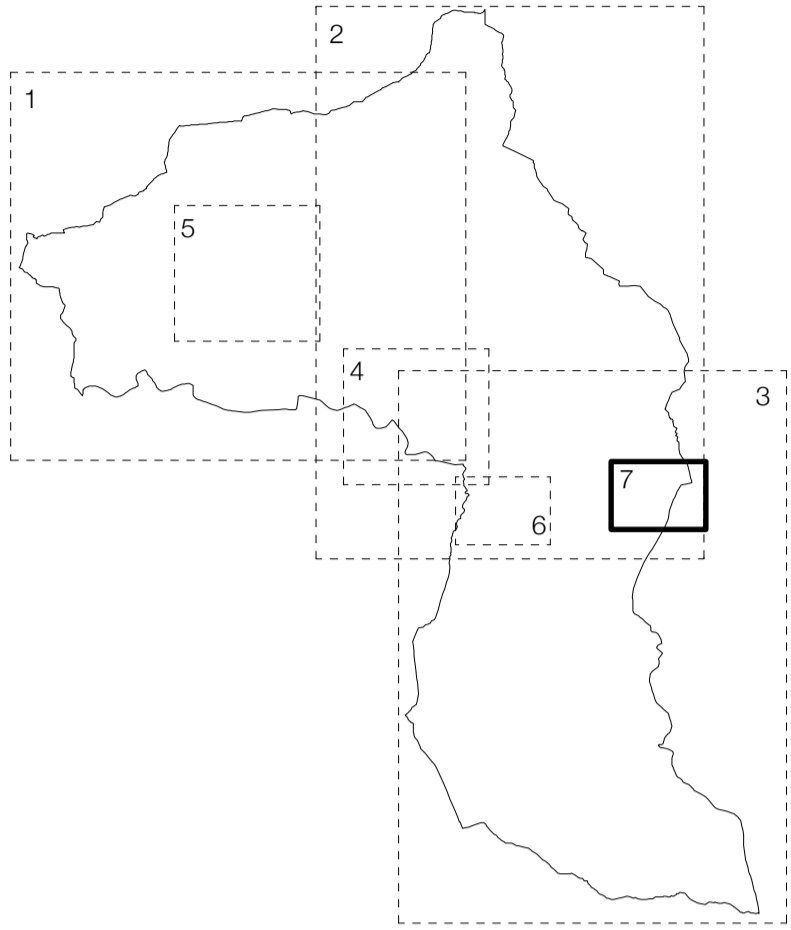


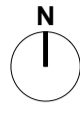
Commune de Saint Vincent sur Jabron

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)



Légende :

- Zone urbaine du coeur du village
- Zones urbaines d'extensions lâches du village et hameaux
- Zones à urbaniser d'habitat, d'équipements et de services
- Zone à urbaniser pour l'accueil d'activités artisanales
- Zones agricoles où les bâtiments d'exploitation sont admis
- Zones agricoles protégées inconstructibles
- Zones naturelles
- Secteurs naturels de protection renforcée
- Zone d'implantation des extensions des constructions principales en A et N
- Servitude de périmètre (validité : 5 ans) d'attente de projet d'aménagement global
- Emprise maximale de construction en zone UC
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé pour voirie publique, ouvrage public, installation d'intérêt général, espace vert ou continuités écologiques
- code du bénéficiaire
- numéro de l'emplacement réservé
- Élément (ponctuel) à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Élément (grande surface) à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- cas n°X Ruine ou bâtiment isolé identifié dans la liste en annexe n°2 du règlement



Plan de zonage Gourd-Maurel

5.7

Echelle :

1/2500

Projet arrêté par délibération du conseil municipal du :	Révisions Modifications	Mises à jour du document
13/07/2019		
Approuvé par délibération du conseil municipal du :		
01/02/2020		

urbaniste : Kub - Atelier L'Avantposte, 15 bis place du Bourguet, 04300 Forcalquier

